



**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, situé au 3000 chemin d'Oka, le **mercredi 20 septembre 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Denis Gravel, maire de la municipalité de Pointe-Calumet  
Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
Monsieur Benoit Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac  
Monsieur Denis Martin, maire de la ville de Deux-Montagnes

Formant le quorum du conseil sous la présidence de Madame Sonia Paulus.

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier  
Monsieur Patrick Denis, directeur de police par intérim

**ORDRE DU JOUR**

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
Adoption de l'ordre du jour du 20 septembre 2017
2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**  
Adoption du procès-verbal du 16 août 2017
3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**
  - 3.1 Autorisation des comptes à payer au 20 septembre 2017 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04
4. **RÉSOLUTIONS**
  - 4.1 Engagement de personnel cadre - Directeur
  - 4.2 Engagement de personnel cadre - Inspecteur division des enquêtes
  - 4.3 Adjudication de contrat pour la fourniture de deux (2) véhicules de police de marque Ford Explorer 2018, de type «Interceptor utility» (Appel d'offres SP2017-012)
  - 4.4 Adjudication de contrat pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires pour deux (2) véhicules de police de marque Ford Explorer 2018, de type «Interceptor utility» (Appel d'offres SP2017-013)
  - 4.5 Mandat de négociation du renouvellement de la convention collective des policiers
  - 4.6 Signature de l'entente relative à la fourniture de services informatiques – Autorisation de signature
  - 4.7 Renouvellement du contrat de travail – Directeur administratif
  - 4.8 Embauche d'un agent permanent
5. **AVIS DE MOTION**  
n/a
6. **DÉPOT DE DOCUMENTS**  
n/a
7. **RÈGLEMENTS**  
n/a
8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
  - 9.1 Levée de la séance du 20 septembre 2017



2017-09-061

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin  
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Chaque membre du conseil d'administration ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2017, au plus tard la veille de la présente séance, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Gravel  
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2017, tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-09-062

3. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

**ATTENDU QUE** les comptes à payer au 20 septembre 2017 totalisent un montant de 372 776,99 \$;

**ATTENDU QUE** les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 278 706,97 \$ pour la période du 17 août 2017 au 20 septembre 2017;

**ATTENDU QUE** chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Martin  
et **APPUYÉ** par : Benoit Proulx

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 20 septembre 2017 au montant de 372 776,99 \$.

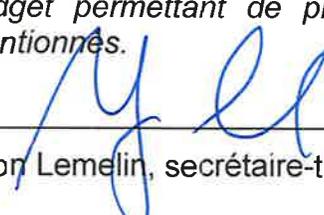
D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 17 août 2017 au 20 septembre 2017 au montant de 278 706,97 \$.

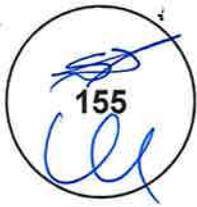
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2017-09-063

***Certificat de disponibilité de crédit***

*Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.*

  
Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier



#### 4. RÉSOLUTIONS

##### 4.1 ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE - DIRECTEUR

Il est **PROPOSÉ** par : Sonia Paulus  
et **APPUYÉ** unanimement

D'ENGAGER monsieur Patrick Denis à titre d'employé-cadre, au poste de directeur, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

D'AUTORISER la présidente du Conseil d'administration de la Régie à signer, pour et au nom de la Régie, le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-09-064

##### 4.2 ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE – INSPECTEUR DIVISION DES ENQUÊTES

Il est **PROPOSÉ** par : Denis Gravel  
et **APPUYÉ** unanimement

D'ENGAGER monsieur Jean-Philippe Labbé à titre d'employé-cadre, au poste d'inspecteur division des enquêtes, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017 avec une probation de 6 mois.

D'AUTORISER la présidente du Conseil d'administration de la Régie à signer, pour et au nom de la Régie, le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-09-065

##### 4.3 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES DE POLICE DE MARQUE FORD EXPLORER 2018, DE TYPE «INTERCEPTOR UTILITY» (APPEL D'OFFRES SP2017-012)

CONSIDÉRANT que la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de deux (2) véhicules de police de marque Ford Explorer 2018, de type «Interceptor utility» (Appel d'offres SP2017-012);

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été reçues :

	Ford Lincoln Gabriel	Circuit Ford Lincoln	Jacques Olivier Ford	Ford Chartrand
Statut	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Prix après taxes	97 765,54 \$	88 920,42 \$	96 553,70 \$	103 671,66 \$

Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx  
et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

D'ACCORDER le contrat pour la fourniture de deux (2) véhicules de police de marque Ford Explorer 2018, de type «Interceptor utility» à Circuit Ford Lincoln, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 88 920,42 \$ incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres SP2017-012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-09-066



**4.4 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET L'INTÉGRATION DES ÉQUIPEMENTS VÉHICULAIRES POUR DEUX VÉHICULES POLICE DE MARQUE FORD EXPLORER 2018, DE TYPE «INTERCEPTOR UTILITY» (APPEL D'OFFRES SP2017-013)**

CONSIDÉRANT que la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires pour deux (2) véhicules de police de marque Ford Explorer 2018, de type « Interceptor utility (Appel d'offres SP2017-013);

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission conforme a été reçue :

Il est PROPOSÉ par : Denis Martin  
et APPUYÉ par : Benoit Proulx

D'ACCORDER le contrat pour l'acquisition, l'installation et l'intégration des équipements véhiculaires pour deux véhicules de police de marque Ford Explorer 2018, de type « Interceptor utility à Cyberkar Systems, seul soumissionnaire conforme, pour une somme ne pouvant excéder 62 705,07 \$ incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres SP2017-013.

2017-09-067

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.5 MANDAT DE NÉGOCIATION DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIERS**

ATTENDU QUE la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et la Fraternité des policiers et des policières de la régionale de Deux-Montagnes vont entamer à l'automne 2017 les négociations en vue du renouvellement de la convention collective venant à échéance le 31 décembre 2017;

Il est PROPOSÉ par : Denis Gravel  
et APPUYÉ par : Denis Martin

DE MANDATER MONSIEUR Alain Simoneau afin de représenter les intérêts de la Régie dans le cadre des négociations de la convention collective des policiers en vue de son renouvellement.

DE MANDATER monsieur Patrick Denis, directeur, et monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif, pour assister monsieur Simoneau dans le cadre des négociations.

2017-09-068

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**4.6 SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est PROPOSÉ par : Denis Gravel  
et APPUYÉ par : Denis Martin

D'AUTORISER le directeur administratif à agir au nom de la régie pour conclure et signer l'entente relative à la fourniture à la régie des services informatiques par le personnel de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

2017-09-069

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.7 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL – DIRECTEUR ADMINISTRATIF**

Il est PROPOSÉ par : Benoit Proulx  
et APPUYÉ unanimement

DE RENOUELER le contrat de travail de monsieur Yvon Lemelin à titre d'employé-cadre, au poste de directeur administratif et ce, conformément à l'entente intervenue.

D'AUTORISER la présidente du Conseil d'administration de la Régie à signer, pour et au nom de la Régie, le contrat de travail.

2017-09-070

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4.8 EMBAUCHE D'UN POLICIER PERMANENT**

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur, M. Patrick Denis;

Il est PROPOSÉ par : Denis Gravel  
et APPUYÉ par : Denis Martin

DE PROCÉDER à l'embauche du policier temporaire Pier-Alexandre Guay à titre de policier permanent en date du 1<sup>er</sup> octobre 2017 et ce, conformément aux dispositions de la convention collective de travail des policiers et policières de la RPLDM ainsi qu'à la planification annuelle de la main d'œuvre tout en respectant le plan d'organisation policière 2017.

2017-09-071

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. AVIS DE MOTION**

n/a

**6. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

n/a

**7. RÈGLEMENTS**

n/a



158

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

9.1 Il est **PROPOSÉ** par : Benoit Proulx  
et **APPUYÉ** par : Denis Gravel

QU'à 20h00, la séance soit levée.

2017-09-072

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Madame Sonia Paulus  
Présidente

Monsieur Yvon Lemelin  
Secrétaire-trésorier